

Lutte de classe

Affaire du ministre de la Cul-ture. Splendeur et décadence d'un régime en décomposition. !

On aurait pu titrer aussi : *Les blanchisseurs du Palais* ou *Le calomniateur, la pusillanime, les amnésiques, l'ignare et leurs complices.*

Le calomniateur.

Eric Besson a déclaré sur Canal Plus « *Voir Benoît Hamon, en une semaine, passer de porte-parole du PS à porte-parole de Marine Le Pen, c'est une régression redoutable* ». Il en connaît un rayon l'animal, difficile de tomber plus bas pour le ministre de l'indignité nationale !

La pusillanime.

Samedi 10 octobre, Martine Aubry a déclaré que l'affaire était terminée, ajoutant qu'elle avait « *horreur qu'on s'attaque aux hommes et aux femmes* ». Même à Sarkozy ! Il ne vaut mieux pas se pencher sur les mœurs de certains dirigeants du PS, elle a raison, le régime a encore besoin de vous.

Les amnésiques.

Pour Jean-Luc Mélenchon, le neveu de l'ancien chef de l'État a été victime de « *ce système infâme qui s'appelle le pilori* ». « *On sort ça quatre ans après avec une citation truquée et aussitôt sort l'armée des jeteurs de pierres. Ça, c'est inacceptable* », a-t-il dit sur Europe 1.

Vous pourrez lire plus loin un large extrait du livre de Mitterrand qui prouve exactement le contraire. Parce qu'il devrait y avoir prescription au bout de 4 ans pour ce genre de saloperie infâme ? Deux poids et deux mesures, selon qu'on est un touriste sexuel anonyme ou un ministre ? Voire plus loin le jugement prononcé en 2000. Décidément le Parti de gauche et sa version de la démocratie sont inféquentables.

Le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, a estimé sur l-télé qu'il n'y avait pas lieu de parler de l'affaire, étant donné que le livre était sorti depuis quatre ans et que c'est l'extrême droite qui en avait parlé. Faux, des dirigeants du PS sont montés au créneau, Hamon par exemple. La vermine Chérèque cumule toutes les vertus des défenseurs du régime qui se sont exprimés sur cette affaire. On ne peut même pas dire qu'on attendait mieux de sa part puisqu'on n'en attendait rien !

L'ignare

Le porte-parole du Nouveau parti anti-capitaliste (NPA), Olivier Besancenot, s'est dit « *super emmerdé* » par la polémique. « *Je ne suis pas son avocat, je ne suis pas son juge non plus* », a-t-il seulement commenté. (LeMonde.fr 11.10)

Avec de la crotte aux fesses, c'est forcément inconfortable pour lire et juger ! Besancenot ne sait apparemment pas lire ou c'est une loque ! Je pencherais plutôt pour la seconde hypothèse.

Les complices.

Le ministre du Travail, Xavier Darcos a estimé sur France Inter « *Il n'y a pas de juge qui lui court après, personne ne fait de reproche à Frédéric Mitterrand sur le plan légal* », c'est justement le problème selon votre propre loi !

Le conseiller de l'Élysée Henri Guaino s'est montré très indigné, « *je ne vois pas où est le problème (...) il n'y a pas de faits* », non, une paille, ils sont relatés en détail ! Il s'agirait d'un crime de lèse-majesté insupportable en somme, que de reprocher à Mitterrand de s'adonner au tourisme sexuel avec des « *gosses* ». Gageons que la ministre de la Justice va relâcher tous ceux qui sont en prison aujourd'hui pour avoir commis le même délit. A moins qu'il n'y ait pas ! J'en ai trouvé un, à lire plus loin.

Le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux « *il faut se méfier des jugements à l'emporte-pièce et des culpabilités pré-annoncées* », même pour des faits avérés et revendiqués et condamnables par la loi, quel talent d'hypocrite !

Sarkozy avait salué en ces termes le 7 juillet dernier dans un entretien pour *le Nouvel Observateur* le livre de cet obsédé sexuel : « *J'avais trouvé son livre 'La Mauvaise vie' courageux et talentueux* ». J'en ai lu un extrait un peu plus long que celui qui figure plus loin sur un blog : à vomir littéralement ! Si Sarkozy a tellement aimé ce livre, qu'est-ce qu'il fait avec Carla Bruni ?

Comment se blanchir et blanchir ses amis au passage.

La polémique autour de son expérience de touriste sexuel relatée dans un livre paru en 2005, n'intervient pas par hasard quatre ans plus tard, elle intervient quatre mois après sa nomination au ministère de la Culture par Sarkozy, après qu'il a pris la défense de Roman Polanski accusé aux Etats-Unis d'avoir eu en 1977 des relations sexuelles avec une mineure de 13 ans. En couvrant Polanski, il a justifié des rapports sexuels entre un adulte et ce qu'il faut bien appeler encore une enfant pour légitimer son propre penchant pour ce genre de pratique sexuelle.

Quand à l'autre affaire relancée par le *Quotidien* de la Réunion vendredi relative à son soutien accordé à la famille de deux violeurs déjà condamnés, elle révèle simplement sa mansuétude envers des violeurs d'une mineure comme dans le cas de l'affaire Polanski.

Cela commence à faire beaucoup pour un seul homme, on ne peut plus parler d'une simple coïncidence mais d'un penchant avéré, d'une pratique sordide assumée.

Il a sans doute pensé qu'il suffirait de reconnaître un fait crapuleux pour en être blanchi par la lessiveuse du Palais. Auparavant il avait demandé d'excuser Polanski pour une « *erreur de jeunesse* » (argument repris par BHL), alors qu'il avait déjà 44 ans lors des faits ! De plus il savait pertinemment que ce qu'il écrivait ressortirait un jour, était-ce pour vendre plus de bouquins ou pour renouveler sa jeune clientèle ? Rappelons que Polanski avait droguée et sodomisée cette fille de 13 ans.

Mitterrand s'est imaginé qu'il était au-dessus des lois et il a eu raison, puisque les révélations contenues dans son livre n'ont choqué personne pendant 4 ans, pas même Sarkozy qui l'a lu avant de le nommer ministre de la Culture et les membres du gouvernement qui le soutiennent.

J'ai trouvé sur Internet l'extrait en question de son livre, je souligne en caractère gras les expressions les plus significatives, c'est sans appel :

« *J'ai pris le pli de payer pour des **garçons** [...] Évidemment, j'ai lu ce qu'on a pu écrire sur le commerce des **garçons** d'ici [...] Je sais ce qu'il y a de vrai. La misère ambiante, le maquereautage généralisé, les montagnes de dollars que ça rapporte quand les **gosses** n'en retirent que des miettes, la drogue qui fait des ravages, les maladies, les détails sordides de tout ce trafic. Mais cela ne m'empêche pas d'y retourner. Tous ces rituels de foire aux éphèbes, de marché aux **esclaves** m'excitent énormément [...] On ne pourrait juger qu'un tel spectacle abominable d'un point de vue moral, mais il me plaît au-delà du raisonnable [...] La profusion de **jeunes garçons** très attrayants et immédiatement disponibles me met dans un état de désir que je n'ai plus besoin de réfréner ou d'occulter. (...) Ces **gosses** ont largement l'habitude des hommes bien* ». Abjecte !

(<http://scoops.canalblog.com/archives/2009/10/07/15336325.html> - <http://www.humanite.fr/Frederic-Mitterrand-un-ministre-de-mauvaise-vie>)

Il fait bien la distinction entre des « *gosses* » et des adultes « *des hommes bien* », donc il a menti sur TF1, comme ceux qui le soutiennent mentent ouvertement. Quand il parle de « *jeunes garçons* » de 18 à 20 ans rencontrés dans des bordels de Bangkok, il voudrait peut-être aussi nous faire croire qu'il leur aurait demandé leurs papiers d'identité pour vérifier leurs âges et leurs noms.

S'agissant de l'intervention du Front nationale sur cette affaire, je laisse la parole à un internaute anonyme : « *Marine le Pen n'avait pas complètement tort sur ce coup là, même les plus cons peuvent dire des choses intelligentes parfois.* ».

Chez Mitterrand la dignité se situe manifestement juste en dessous de la ceinture. Son point commun avec Sarkozy et les membres du gouvernement : il s'imagine qu'avec le fric on peut absolument tout corrompre ou se payer.

Sur le plan judiciaire.

Depuis une quinzaine d'année, la France a engagé une lutte contre le tourisme sexuel en signant des accords internationaux et en encourageant les poursuites pénales sur son sol pour des personnes ayant profité des personnes mineures qui se prostituent à l'étranger.

Le premier procès s'est tenu en 2000 aux assises de Paris et a abouti à la condamnation à sept ans de prison pour viol. L'inculpé, un Français de 48 ans, employé de la RATP, a été reconnu coupable d'avoir payé une jeune Thaïlandaise de douze ans en février 1994 pour des rapports sexuels. Depuis, le procès fait jurisprudence. (<http://www.humanite.fr/Frederic-Mitterrand-un-ministre-de-mauvaise-vie>)

Au fait, ils devraient peut-être imposer une « *castration chimique* » à ce multiple récidiviste, non ?

Camarades, il y a de quoi démolir Sarkozy et le régime avec cette affaire, et qu'on ne vienne pas nous raconter que ce n'est pas à la portée de la classe ouvrière.